

Compte rendu de la réunion "sécurité routière à la Cité" du 20/11/16

Présents : Lydia Hazotte, Alieth Feuvrier, Eric Dewilde = élus

+ Mme Wolf (rue du tennis), M.Guichard (rue des fleurs), M.Verdure (rue des mineurs), M.Cresti , (rue des mineurs), M.Szymkowiak (rue de la poudrière), M.Stahl (rue du fort), M.Elerkman (rue du stade) = riverains

Les rues des écoles, du cormier, du carreau ne sont pas représentées.

Ordre du jour : dresser un constat de la situation rue par rue

-Rue des fleurs :

- Nombreux excès de vitesse
- Problème de signalement du sens unique, notamment aux heures de pointe
- Présence récente de chevaux et de deux-roues (vélos et scooters) en sens interdit
- Prévoir la réfection du traçage
- Problème du trottoir de liaison entre la rue des fleurs et la rue des écoles
-

-Rue de la poudrière :

- Problème de la borne à incendie en haut de la rue : interdiction de stationnement à imposer devant ?
- Trottoir indisponible à cause du débordement des haies
- Malgré les mesures effectuées, l'effet de vitesse est persistant = volonté d'aménagements de restriction.
-

-Rue du fort :

- Un grand besoin d'une requalification rue+trottoirs
- Ralentisseurs inefficaces
- Stationnement autorisé d'un côté et pas de l'autre, entraînant la formation de chicanes
- Carrefour avec la rue des écoles dangereux
- Réfection du traçage du stationnement à prévoir
- Passage régulier de bus de ligne dans la rue dans le sens de la montée, plus rarement dans le sens de la descente (bus à identifier)
- Stationnement illégitime en haut de la rue interdisant tout passage de piétons

Plus globalement, les riverains de la rue du fort constatent que le stationnement est anarchique dans toute la zone « cité ». Une circulation imposée peut être établie dans le quartier ainsi que la création d'une zone 30km/h. La liaison cité/village par le Cormier pourrait être fermée - en permanence ou certains jours de la semaine (le week-end par exemple).

-Rue des mineurs

- Réfection de l'enrobé en haut de la rue à prévoir
- Refaire le traçage du stationnement - les riverains souhaitent faire une proposition de traçage
- Les riverains estiment que la réception des travaux de voirie a été mal réalisée par la CCCE .

-Rue du carreau :

- Stationnement délicat à hauteur de la rue du cormier, dans le « S » : passage impossible pour les piétons
- Traçage des places de stationnement nécessaire
- Peut-on envisager un mini rond-point sur l'espace communal pour accéder à la rue du cormier ?
- Stationnement régulier du bus communal sur le trottoir
- Les pavés posés autour des regards de visite (égouts) se « sauvent » et deviennent des projectiles.
- Matérialiser l'interdiction de stationner sur la réserve pompier
- Traçage d'un passage protégé devant l'aire de jeux ainsi qu'après le « S » à prévoir
-

-Rue du tennis

- Il faut aménager le carrefour rue du tennis/rue de la sapinière qui est très dangereux : stop ? miroir ? cédez-le-passage ?
- Au carrefour rue du tennis/rue de la prairie, un traçage horizontal pourrait être réalisé pour sécurisation et incitation au respect de l'axe médian.
-

-Rue du cormier

- Même constat que les riverains de la rue du carreau concernant l'intersection des deux rues
- Passage protégé pour la traversée des piétons en bas de la rue à prévoir
- Le débouché dans la rue des écoles est à sécuriser, notamment pour réglementer le passage du bus communal.

Au final, il semble qu'un re-traçage général soit de nature à résoudre une bonne partie des problèmes recensés.

La commune se propose d'étudier les différentes remarques pour ensuite partager avec les membres de la commission.

Un comptage sera réalisé rue des fleurs puis rue du fort, pour apprécier les flux montant et descendant, ainsi que les vitesses mini/maxi/moyennes.

Des propositions de plan de stationnement sont les bienvenues.